

Analyse des inégalités de l'offre scolaire dans le post-primaire et secondaire dans la commune urbaine de Koudougou

Habibou OUEDRAOGO,

Université Joseph KY-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso

Manhamady OUEDRAOGO,

Université Joseph KY-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso

Résumé :

Malgré la reconnaissance par tous que l'éducation est un droit de l'homme et un facteur essentiel au bien-être des individus et au développement économique des pays, les investissements dans ce secteur ne constituent pas une priorité pour les décideurs. Ce constat est visible au niveau post-primaire et secondaire où l'offre scolaire présente toujours des inégalités dans tous les domaines.

Cette recherche analyse ces inégalités du point de vue de l'offre spatiale dans la ville de Koudougou l'une des quatre communes urbaines de la région du centre-ouest.

Elle s'appuie sur une approche bidimensionnelle et utilise des données quantitatives et qualitatives primaires. La méthode d'analyse utilisée avec les données quantitatives est plus descriptive. Quant aux données qualitatives, c'est l'analyse du contenu qui est utilisée.

Les résultats montrent que l'offre scolaire dans la ville de Koudougou est insuffisante et inégale dans la répartition spatiale et le tiers des établissements sont de faible qualité.

Mots clés : *Inégalité, offre, post-primaire, secondaire, Koudougou*

Summary:

Despite the universal recognition that education is a human right and an essential factor in individual well-being and national economic development, investment in this sector is not a priority for policymakers. This is evident at

the post-primary and secondary levels, where educational provision remains unequal across all areas.

This research analyzes these inequalities from the perspective of spatial distribution in the city of Koudougou, one of the four urban municipalities in the Centre-West region.

It employs a two-dimensional approach and uses primary quantitative and qualitative data. The analytical method used for the quantitative data is more descriptive, while the qualitative data uses content analysis.

The results show that educational provision in Koudougou is insufficient and unevenly distributed spatially, with one-third of schools being of low quality.

Keywords: *Inequality, supply, post-primary, secondary, Koudougou*

Introduction

En Afrique subsaharienne comme ailleurs, l'éducation est l'un des principaux secteurs d'intervention de la puissance publique qui y consacre une partie considérable de ses ressources budgétaires (I. Ouédraogo 2010 : p.4). En dépit de l'importance qu'offre le secteur de l'éducation en matière de financement à l'échelle régionale et sous-régionale, force est de constater qu'il existe toujours des disparités en matière d'offre scolaires quel que soit le niveau d'éducation considéré (primaire, post-primaire, secondaire, etc.). Ainsi même si certaines recherches étaient orientées d'analyser ses inégalités entre milieu urbain et milieu rural, ses équations sont remarquables dans la plupart des villes en pleine extension spatiale et démographique. La problématique de l'accès à l'éducation à l'intérieur des villes d'Afrique subsaharienne n'est pas suffisamment abordée dans les études. Malheureusement, aujourd'hui encore, à l'analyse des études réalisés dans les pays en développement et en Afrique subsaharienne en particulier, les approches opposant milieu rural et milieu urbain dans l'accès à l'éducation sont

privilégiés par les chercheurs au détriment de l'approche d'analyse intra-urbaine I. Ouédraogo (2010 : p.7).

Au Burkina Faso, en dépit des progrès réalisés et de l'amélioration des indicateurs au fil des années, des disparités s'observent dans différentes dimensions sociales. En effet le manque d'équité reste observable dans le secteur de l'éducation et de la formation sur tous les plans et à tous les niveaux, notamment les disparités liées au genre (filles/garçons), au milieu de résidence (rural/urbain), à la localisation géographique (régions administratives, provinces, communes) et au niveau de vie (quintile de richesse) PSEF (2017-203 : p.95).

La dimension géographique reste une dimension importante à considérer dans la réduction des inégalités de scolarisation. En effet, les services éducatifs sont en général offerts d'abord dans les grandes villes, avant de s'étendre aux petites villes et aux zones rurales PSEF (2017-2030 : p.95). La prise en compte de la demande scolaire est nécessaire dans la planification et dans la réalisation des infrastructures scolaires selon l'échelle ou le milieu concerné afin de pouvoir minimiser les disparités géographiques. C'est dans ce sens que I. Ouédraogo (2010, p.36) souligne en ses termes « Il est important dans la définition des politiques urbaines et scolaires de prendre en compte la notion d'espace et de localisation ».

L'augmentation accélérée de la population constitue une menace pour l'implantation des infrastructures scolaires dans les villes. Selon le PSEF (2017-2030 : p.106), cette croissance rapide de la population génère une demande sociale élevée et cela annihilerait à terme les efforts fournis pour assurer l'éducation à la grande majorité de la population puisque

d'énormes ressources seront consacrées à des investissements démographiques, au détriment des investissements productifs. L'orientation des investissements dans certains secteurs spécifiques de l'éducation renforce les disparités scolaires. Selon I. Ouédraogo (2018 : p.27), ces financements focalisés sur le niveau primaire ont négligé les autres secteurs de l'éducation que sont le post primaire et le secondaire, le supérieur, la formation technique et professionnelle puis l'alphabétisation. Les progrès réalisés en matière de demande scolaire au primaire ont eu comme effets majeurs, l'accroissement de la demande scolaire au niveau du post-primaire, du secondaire et du supérieur qui n'y étaient pas préparés I. Ouédraogo (2018 : p.28).

La commune urbaine de Koudougou sur laquelle porte notre étude est la 3^{ème} ville du Burkina Faso après Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. Elle est située dans la région du Centre Nord. Koudougou a été créé avant le XVe siècle, période de la création du commandement de Lallé. L'histoire du peuplement de Koudougou est complexe et multiple et inclut à la fois, des migrations anciennes et un développement urbain plus récent. Devenu poste administratif de l'administration coloniale française en 1910, puis chef-lieu de cercle en 1919, Koudougou acquiert très rapidement la dimension de capitale régionale couvrant une importante zone administrative allant de Yako au Nord à Thyou au Sud.

L'époque coloniale (1910-1960) est véritablement à l'origine de l'essor urbain de Koudougou. Elle sera marquée par la réalisation de quelques bâtiments administratifs (services et logements), des premiers équipements socio-collectifs et d'infrastructures (construction d'écoles, de dispensaires, de la grande mosquée, de la cathédrale, de l'église des Assemblées de Dieu, début d'aménagement du Boulevard Circulaire et de

quelques voies, etc.). La toute première opération de lotissement réalisée en 1925, concernera une partie du quartier Dapoya (soit une partie de la zone commerciale, administrative et résidentielle). L'accession du pays à l'indépendance en 1960 marque la deuxième grande période du développement urbain de Koudougou. L'origine koudougoulaise du premier Président du Burkina Faso (Ex. Haute-Volta) contribuera fortement à l'accélération du rythme d'urbanisation de la ville. Cependant, cette urbanisation rapide n'a pas été proportionnelle à la croissance des infrastructures sociaux de base et administratives. Les problèmes de l'offre scolaire évoqués au niveau national sont aussi vécus dans la commune urbaine de Koudougou. Selon L. Ouedraogo et al., (2019 : p121), l'offre scolaire au secondaire est dominée par l'implantation du secteur privé dans la ville de Koudougou, mais les établissements publics accueillent plus d'effectifs dans les classes. Ce qui nous amène donc à poser la question principale suivante : comment se manifestent les inégalités de l'offre scolaires au post-primaire et secondaire dans la commune urbaine de Koudougou ? De manière spécifique, quelle est la répartition spatiale de l'offre scolaire dans la commune urbaine de Koudougou ? Quels sont les types d'établissements scolaires post-primaire et secondaire dans la commune urbaine de Koudougou ? Et Comment est la qualité de l'offre scolaire dans la commune urbaine de Koudougou ? L'étude a pour objectif principal d'analyser les inégalités de l'offre scolaire dans la commune urbaine de Koudougou. Les objectifs spécifiques sont : (i) déterminer la répartition spatiale de l'offre scolaire dans la commune urbaine de Koudougou ; (ii) identifier les types d'établissements scolaires post-primaire et secondaire dans la commune urbaine de Koudougou ; (iii) analyser la

qualité de l'offre scolaire dans la commune urbaine de Koudougou.

Elle est structurée en trois parties à savoir (i) présentation de la zone d'étude et méthode d'analyse, (ii) résultats de l'étude, (iii) discussion.

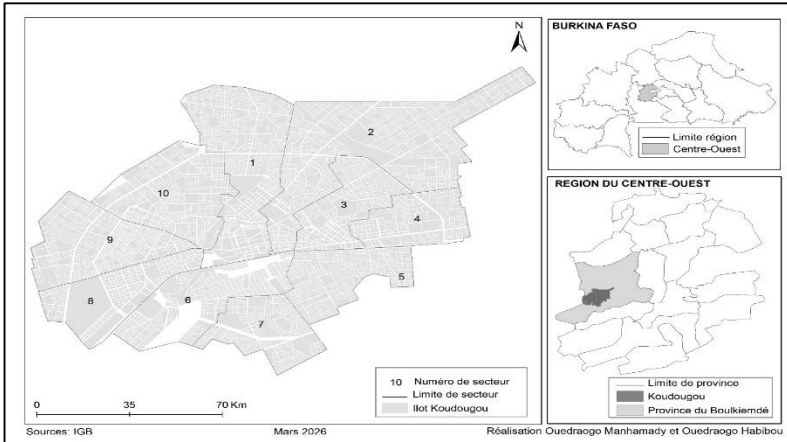
1. Présentation de la zone d'étude et méthode d'analyse

1.1. Présentation de la zone d'étude

Le Burkina Faso couvre une superficie de 274 200 km² et est subdivisé en treize (13) régions administratives, quarante-cinq (45) provinces et trois cent cinquante et un (351) départements. Le système éducatif post-primaire et secondaire général comprenait plus de 4 000 établissements (publics et privés confondus) d'après les tendances récentes (2022-2023), avec une forte prédominance du privé dans les zones urbaines. Ce nombre était de 4 322 établissements dont 51,9% d'établissements privés en 2019/2020. Cette baisse est due à l'insécurité qui a entraîné la fermeture de certains établissements dans les régions à forts défis sécuritaires notamment dans les régions du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est.

La commune de Koudougou est l'une des quatre communes urbaines de la région du centre-ouest. Elle est limitée au Nord par la commune rurale de Imasgho, au Nord-Est par Soa, à l'Est par la commune rural de Nandiala, au Sud par la commune rurale de Ramongo, au Sud-Ouest par Tenado et à l'Ouest par la commune rural de Réo. Notre zone d'étude couvre l'ensemble des établissements scolaire post-primaire et secondaire d'enseignement général se trouvant dans la commune urbaine de Koudougou. Elle s'étend sur une superficie de 272km².

Carte n°1 : Localisation de la zone d'étude



1.2. Source de données et méthodes d'analyse

La démarche méthodologique utilisée s'appuie sur une approche quantitative et qualitative de collecte de données. Pour ce qui concerne les données quantitatives, la direction régionale de l'enseignement secondaire du Centre-Ouest a pu mettre à notre disposition une liste de 60 établissements publics comme privés reconnus par l'État. Cette liste a permis de réaliser la collecte auprès des établissements et des premiers responsables de l'enseignement post-primaire et secondaire en appliquant la méthode de boule de neige pour localiser les différents établissements dans la commune urbaine de Koudougou. Un questionnaire structuré a été numérisé sur la plateforme Kobotoolbox. La prise en compte de la géolocalisation des établissements enquêtés dans le questionnaire s'est accompagnée de la collecte d'informations sur le statut (public et privé), la typologie (laïc ; catholique ; protestant et franco-arabe), et la qualité de l'offre (la présence d'électricité, d'adduction d'eau fonctionnelle, de toilette, de dépotoir, de terrain de sport, de clôture, de mur de classe).

L'enquête s'est déroulée dans le mois de juillet 2025. Quant aux données qualitatives, cela a consisté à réaliser de façon simultanée des observations directes par les enquêteurs sur la question de la qualité l'offre et la prise de photos pour capter la situation réelle.

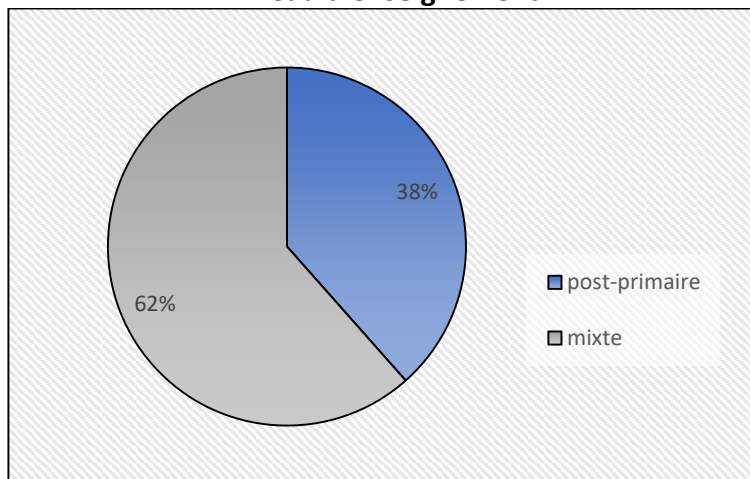
Concernant l'analyse des données collectées, la statistique descriptive a été utilisée pour décrire l'état des établissements, puis une analyse des correspondances principales (ACP) pour construire un indicateur composite de la qualité de l'offre au post-primaire et secondaire. Aussi l'analyse de distribution spatiale des établissements post-primaires et secondaires a été réalisée à l'aide du logiciel QGIS. L'outil ellipse de déviation standard (Standard Deviational Ellipse) avec la méthode de R. S. Yuill (1971 : p. 28) a permis de mesurer la tendance directionnelle et la dispersion à partir du centre moyen de la localisation des établissements publics et privés de la ville de Koudougou.

2. Résultats de l'étude

2.1. Etat des établissements post-primaire et secondaire

Notre recherche porte sur les établissements post-primaire et secondaire. Ainsi dans la commune urbaine de Koudougou l'étude montre la présence des établissements scolaires post-primaire et mixtes (post-primaire et secondaire), qui représentent respectivement 38% et 62%. Il n'existe pas de niveau d'enseignement secondaire uniquement comme illustre le graphique n°4. Cela s'explique par le fait que le principe de l'ouverture des établissements commence par le post-primaire suivi du secondaire.

Graphique n°4 : Répartition des établissements selon le niveau d'enseignement



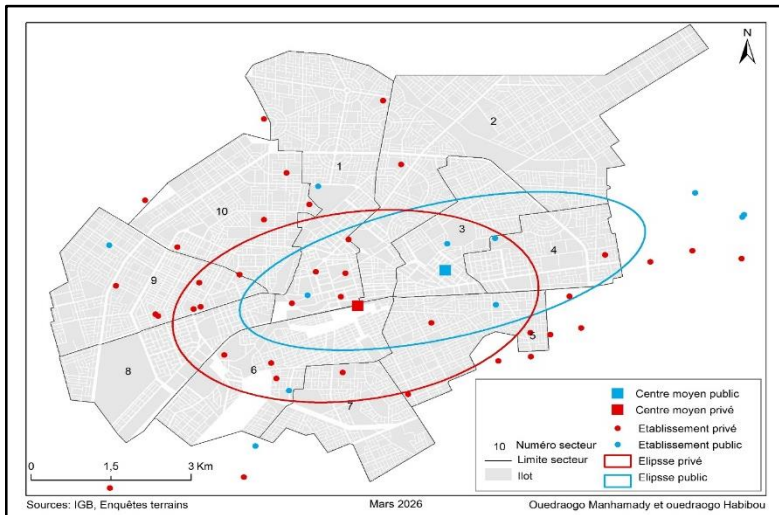
Source : Traitement des données de l'enquête de terrain à KDG Juillet 2025

2.2. La répartition spatiale de l'offre scolaire dans la commune urbaine de Koudougou

La répartition disparate des infrastructures scolaires crée des inégalités sociales au sein de la communauté dans le même tissu scolaire. Les établissements scolaires post-primaire et secondaire dans la ville de Koudougou sont inégalement répartis entre le privé et le public. En effet, l'analyse des ellipses directionnelles du privé et du public révèle une structuration spatiale différenciée de l'offre scolaire dans la commune urbaine de Koudougou. On constate une distribution relativement concentrée des établissements privés autour des espaces centraux, par contre les établissements publics se caractérisent par une dispersion plus étendue, traduisant une logique de couverture territoriale vers la périphérie Est de la commune. Par ailleurs, on observe une orientation similaire des

deux ellipses, montrant l'influence de la dynamique urbaine globale. Le décalage des centres moyens et les différences de dispersion révèlent des inégalités spatiales significatives dans l'accès à l'éducation, structurées par des logiques socio-économiques et territoriales distinctes. En effet, ils sont plus concentrés au Centre, à l'Est et à l'Ouest de la ville. En revanche le Nord-est, le Sud-ouest et le Sud de la ville ne disposent pas assez d'établissements scolaires de l'enseignement post-primaire et secondaire (carte n°2). Ce constat a été fait dans la ville de Ouagadougou où le manque d'infrastructure dans certaines localités de la ville comme la périphérie, explique les inégalités d'accès entre le Centre et la périphérie H. Ouédraogo (2024 : p.154) ».

Carte n°2 : La répartition spatiale de l'offre scolaire aux post-primaire et secondaire

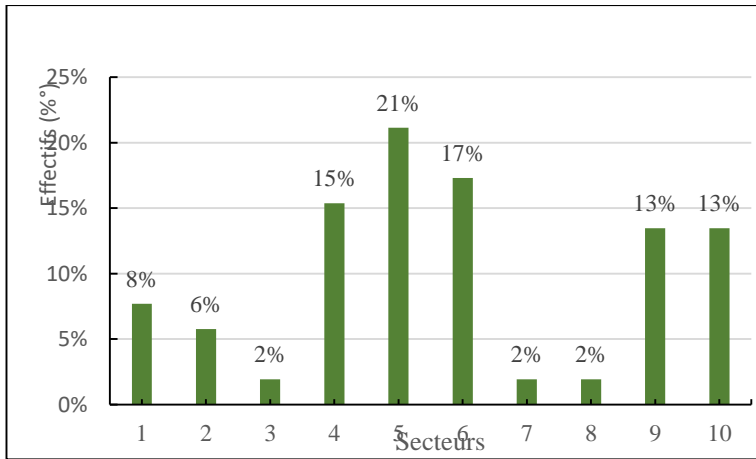


L'inégale répartition des établissements scolaire post-primaire et secondaire dans la commune urbaine de Koudougou

s'observe également entre les secteurs. En effet le secteur 5 occupe la première place avec 21% des établissements suivi des secteurs 4 et 6 représentant respectivement 17% et 15%. Quant aux secteurs 3 ;7 et 8 ils n'occupent que 2% chacun du pourcentage total des établissements enquêtés.

Cette inégale répartition des établissements s'explique par le fait que certains secteurs sont plus peuplés par rapport aux autres d'où la concentration des établissements dans ces secteurs. Cela engendre une inaccessibilité scolaire aux post-primaire et secondaire dans les secteurs à faible pourcentage en matière d'offre.

Graphique n°1 : Répartition des établissements en fonction des Secteurs

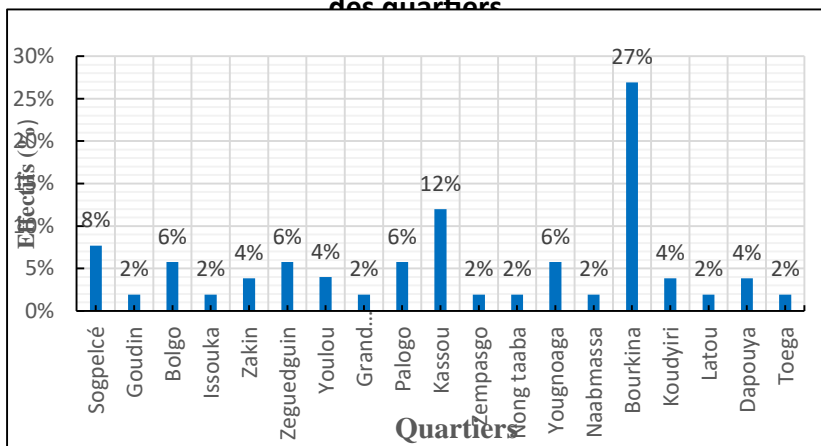


Traitement des données de l'enquête de terrain à KDG Juillet 2025

Au-delà des secteurs (qui peuvent regrouper plusieurs quartiers), cette inégale répartition s'observe à un niveau plus bas qui est le quartier. En effet, la majorité des établissements se trouve dans le quartier Bourkina avec un pourcentage de

27% (graphique n°2), suivi du quartier kassou avec un pourcentage de 12%. Un faible pourcentage des établissements (2%) est constaté dans 8 quartiers. La concentration des établissements dans le quartier Bourkina qui est un quartier central s'explique par le fait qu'il se trouve à cheval entre plusieurs secteurs à savoir le 1, 9 et le 10. L'organisation actuelle du réseau des établissements n'offre pas à tous les élèves une équité d'accès dans l'enseignement secondaire public en dépit des efforts entrepris pour satisfaire la demande d'enseignement secondaire public (B.Y. Ribamba et D.E.C. Da ; 2019 : p.66). Dans ce même ordre, les travaux de H. Ouédraogo (2024 : p.147) montrent que les établissements d'enseignement secondaire affichent un caractère déficitaire ; et même s'ils existent, ces établissements sont localisés dans les centres-villes. Cela, au détriment des zones périphériques où les populations ont un fort besoin en matière d'enseignement secondaire ».

Graphique n°2 : Répartition des établissements en fonction des quartiers



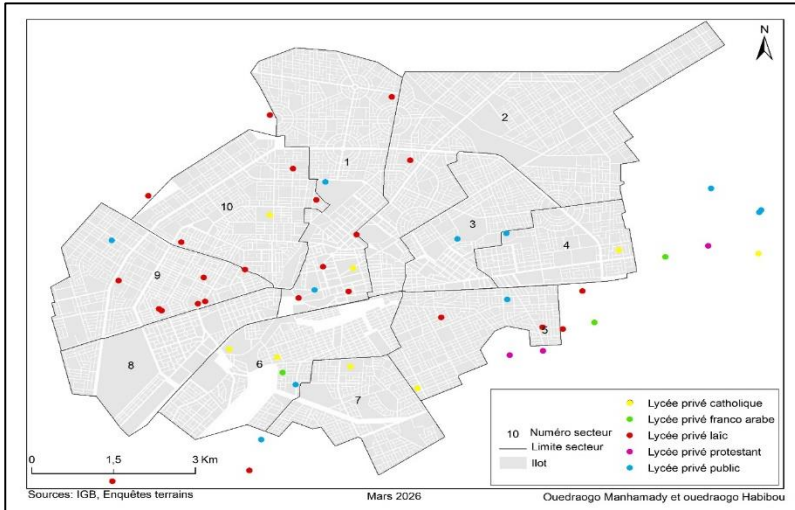
KDG Juillet 2025

2.3. Répartition des établissements scolaires post-primaire et secondaire selon les types dans la commune urbaine de Koudougou

L'aménagement du territoire urbain, détermine la répartition des infrastructures scolaire. Les types d'établissement scolaires aux post-primaires et secondaire dans la commune urbaine de Koudougou sont divers. Nos enquêtes sur le terrain laissent voir une série de typologies d'établissements privés associés à ceux des établissements publics.

Les établissements scolaires post-primaire et secondaire public et privé (laïc ; catholique ; protestant et franco-arabe) sont les deux grands types d'établissements rencontrés dans la commune urbaine de Koudougou (carte n°3). Le nombre d'établissements privés dépasse largement le nombre d'établissements publics. En effet sur la base des 60 établissements scolaires fournis par la direction régionale de l'enseignement secondaire du Centre-Ouest, 52 ont été enquêtés car les 8 établissements restant ne font pas partie de notre échantillonnage spatial. Ainsi les établissements publics ne représentent que 19% contre 81% pour ceux du privé. Cette répartition témoigne la nécessité d'une demande forte en matière d'éducation dont l'offre public ne couvre pas les besoins d'où la prolifération de l'offre privée.

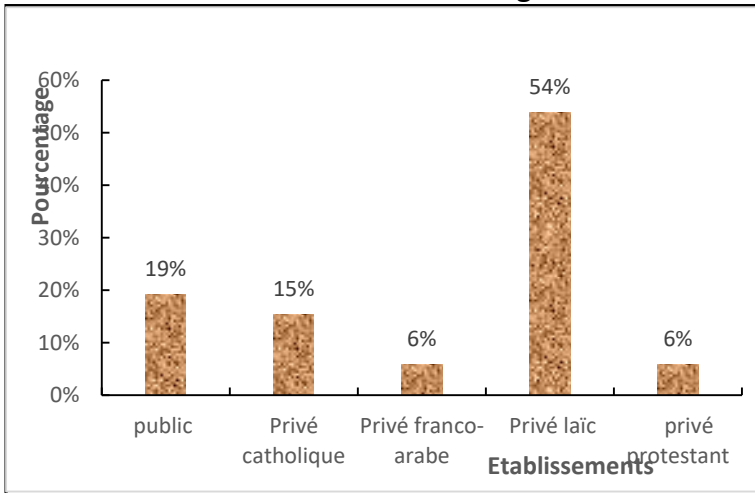
Carte n°3 : les types d'établissements scolaires post-primaire et secondaire



L'analyse des établissements du privé montre que le privé laïc occupe la première place avec 54% des établissements suivis du privé catholique (graphique n°3). Les privés franco-arabes et protestants viennent en dernière position avec 6% d'établissement chacun. Cette répartition témoigne la nécessité d'une demande forte en matière d'éducation dont l'offre publique ne couvre pas les besoins d'où la prolifération de l'offre privée. Les privés répondent aux problèmes d'insuffisance des établissements scolaires publics et contribuent en même temps à instaurer une inégalité d'accès au regard des frais scolaires élevés. Pour I. Ouédraogo (2018 : p.26), les plus connues ont généralement trait aux coûts exagérés des frais de scolarité qui n'étaient pas à la portée d'une frange importante des populations. Des recherches similaires dans la ville de Ouagadougou ont abouti aux mêmes résultats. L'offre scolaire de la ville est dominée par des

établissements privés ; représentant 91,6% des établissements contre seulement 8,4% pour ceux publics (I. Ouédraogo 2018 : p.200). Par ailleurs les résultats de H. Ouédraogo (2024 : p.147), confirment ces résultats en ce sens que l'expansion de l'offre privée dans la ville de Ouagadougou se justifie donc par l'insuffisance de l'offre publique qui est incapable de répondre à la forte demande des populations pour l'enseignement post-primaire et secondaire.

Graphique n°3 : Les types d'établissements dans la commune urbaine de Koudougou



Source : Traitement des données de l'enquête de terrain à KDG Juillet 2025

2.4. Analyse de la qualité de l'offre scolaire dans la commune urbaine de Koudougou

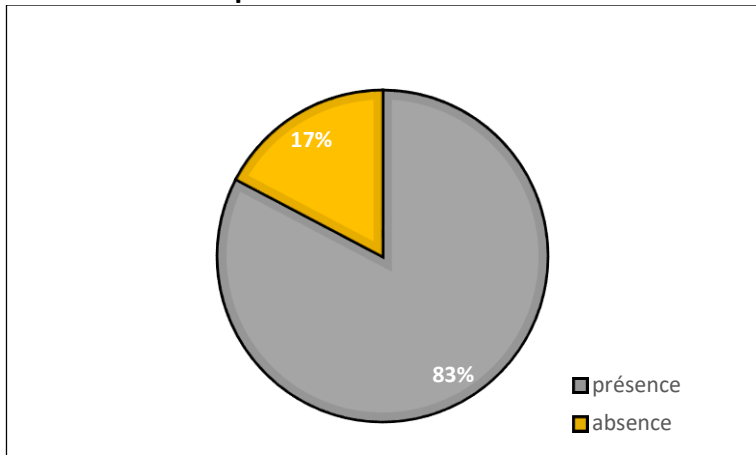
2.4.1 Présence d'électricité dans la cour de l'école

Les enquêtes menées sur le terrain auprès des établissements scolaires post-primaire et secondaire dans la commune urbaine

de Koudougou laissent voir une inégale répartition en termes de qualité d'offre scolaire.

D'abord en matière d'électrification, 83% des établissements sont électrifiés contre 17% qui ne le sont pas. Le pourcentage élevé des établissements qui ont l'électricité se justifie par leur présence dans le centre-ville contrairement à ceux qui se trouvent dans les périphéries. Cela explique une forme d'inégalité en termes de qualité entre les différents établissements comme l'illustre le graphique n°5.

Graphique n°5 : répartition des établissements selon la présence en électricité



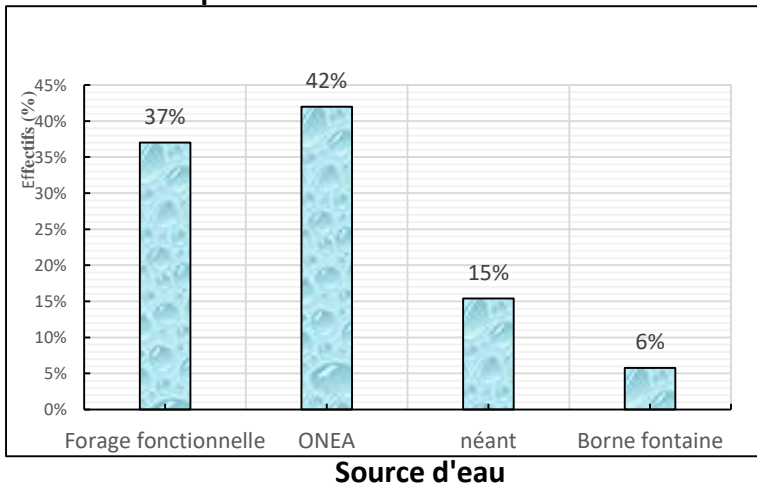
Source : Traitement des données de l'enquête de terrain à KDG Juillet 2025

2.4.2. Présence d'une adduction d'eau fonctionnelle

La qualité de l'offre scolaire s'observe aussi en fonction de la présence d'une adduction d'eau fonctionnelle. Selon les enquêtes menées sur les 52 établissements scolaires 85% de ces établissements ont une couverture en eau même s'il existe une diversité des sources d'eau (forage fonctionnel, ONEA,

borne fontaine) contre 15% qui n'en disposent pas (graphique 7). Cette inégale distribution en eau s'explique par le fait que le réseau de drainage est limité dans certaines zones de la ville et que le milieu physique ne favorise pas la réalisation d'une borne fontaine ou autres.

Graphique n°7 : Répartition des établissements en fonction de la présence d'une adduction d'eau.



KDG, Juillet 2025

2.4.3. Présence de toilette et de dépotoir dans la cour de l'école

La présence de toilette et de dépotoir constitue un indicateur de qualité en matière d'offre en infrastructure scolaire. Ainsi seulement 3,8% des établissements enquêtés n'ont pas de toilette. Cette proportion est de 15,1% pour les établissements qui ne possèdent pas de dépotoir.

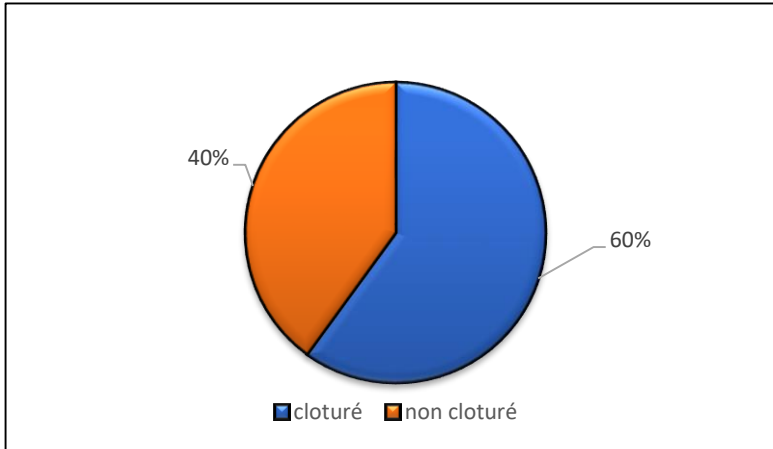
Photo n°2 : présence des toilettes et des dépotoirs



2.4.4. Présence d'un mur de clôture et l'état des murs des classes

Pour des mesures de sécurité, le ministère exige que tous les établissements soient clôturés. Cependant, l'analyse des données montre que 60% des établissements sont clôturés contre 40% non clôturés (graphique 6). La majeure partie des établissements non clôturés sont des établissements du public. Ce paradoxe s'explique par un faible accompagnement des autorités dans ce secteur.

Graphique n°6 : répartition des établissements selon l'état de clôture.



Source : Traitement des données de l'enquête de terrain à KDG, Juillet 2025

2.3.5. Présence d'un terrain de sport

Pour ce qui est de l'état des murs, il ressort que 96% des établissements enquêtés sont en bon état contre 4% en voie de dégradation (photo n°1). De même à l'exception de quelques établissements qui ne disposent pas de terrain de sport, la majorité en possède.

Photo n°1 : établissement en bon état et en voie de dégradation



Source : Photo prise sur le terrain lors de l'enquête à KDG, Juillet 2025

2.4.5. Analyse de la qualité globale de l'offre

Pour analyser la qualité globale de l'offre, nous avons créé un indicateur composite avec les variables suivantes : présence d'électricité, d'eau, de toilette, de dépotoir, terrain de sport, la clôture de l'établissement et l'état des murs des classes. La méthode d'analyse utilisée est l'Analyse des correspondances principales (ACP). Les résultats montrent que sur les 51 établissements dont les données sont disponibles, 33,3% des établissements sont de faible qualité en matière d'offre contre 43,1% qui ont une qualité élevée. Les 23,5% sont de qualité moyenne.

Tableau n°1 : Répartition des établissements selon le niveau de qualité

Qualité de l'offre	Effectif	Pourcentage
Faible	17	33,3
Moyen	12	23,5
Élevé	22	43,1
Total	51	100

Traitement des données de l'enquête de terrain à KDG, Juillet 2025

2.4.6. Analyse de la qualité de l'offre selon la date d'ouverture

La date d'ouverture d'un établissement peut influencer sa qualité. En effet, les anciens établissements non entretenus peuvent avoir des murs de clôture tombés ou/et des murs des classes en dégradation de même que des adductions d'eau non fonctionnelles. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, le tableau n°2 montre que tous les anciens établissements sont de qualité élevée. Quant aux établissements ouverts entre 2000 et 2015, ils sont en majorité de qualité moyenne (70,4%) contre 28,6% qui sont de qualité faible. Parmi les établissements ouverts entre 2015 et 2022, 30% sont de faible qualité contre 40% qui sont de qualité élevée.

Tableau n°2 : Répartition des établissements selon le niveau de qualité de l'offre et la date d'ouverture

Année d'ouverture	Niveau de qualité			Total
	Faible	Moyen	Élevé	
[1945 ; 2000[100	100
[2000 ; 2015[28,6	70,4		100
[2015 ; 2022]	30	30	40	100
Total	25	40	35	100

Source : Traitement des données de l'enquête de terrain à KDG, Juillet 2025

2.4.7. Analyse de la qualité de l'offre selon le statut de l'établissement

Le problème de qualité de l'offre se pose avec acuité dans l'enseignement secondaire général tant au centre qu'en périphérie. En réalité, à l'état actuel de l'évolution du monde, la formation au niveau de l'enseignement secondaire nécessite un investissement important. H. Ouédraogo (2024, p.149). Aujourd'hui plus que jamais tout nous laisse croire que le numérique joue un rôle primordial voir un outil incontournable dans l'apprentissage et dans la formation. En effet, l'adoption des TIC dans l'éducation renforce des disparités scolaires à travers son inaccessibilité au regard des conditions économiques.

Le tableau n°3 montre la répartition des établissements selon le niveau de qualité et le statut de l'établissement. Parmi les établissements publics, 36,4% sont respectivement de qualité faible et moyenne contre 66,7% qui étaient de qualité élevée lors de notre passage. Quant aux établissements protestants, 33,3% sont de faible qualité contre 66,7% qui sont de qualité élevée. Aucun établissement de qualité moyenne n'a été

enregistré dans les établissements protestants. Parmi les établissements catholiques et franco arabes, aucun établissement de faible qualité n'a été enregistré.

Tableau n°3 : Répartition des établissements selon le niveau de qualité et le statut de l'établissement

Statut de l'établissement	Niveau de qualité			Total
	Faible	Moyen	Élevé	
Privé protestant	33,3	-	66,7	100
Public	36,4	36,4	27,3	100
Privé laïc	42,9	21,4	35,7	100
Privé catholique		37,5	62,5	100
Privé franco-arabe		33,3	66,7	100
Total	32,1	26,4	41,5	100

Traitement des données de l'enquête de terrain à KDG, Juillet 2025

Discussion

L'analyse de l'inégalité spatiale de l'offre scolaire au post-primaire et au secondaire dans la ville de Koudougou a permis de mettre en évidence la répartition des établissements publics et privés. Il ressort de cette répartition d'une part, une offre marquée par des inégalités spatiales avec une présence des établissements privés en majorité et d'autre part des établissements publics absents dans certains secteurs de la ville. Cela peut s'expliquer par le fait que l'Etat ne construit pas suffisamment d'établissements publics pour faciliter l'accessibilité physique et financière des populations. Plusieurs auteurs ont réalisé des travaux de recherche qui confirment les inégalités de l'offre au post-primaire et au secondaire en milieu urbain. Ainsi, nos résultats corroborent les travaux de I.

Ouédraogo (2018 : p.253, 2024 : p.37) et de D. Boly et M. Lange (2022 : p.24), qui soulignent une inégalité des infrastructures scolaire avec une concentration importante dans les quartiers centraux au détriment des quartiers périphériques, particulièrement dans les zones non loties.

Par ailleurs, l'analyse de l'offre scolaire à Koudougou révèle le développement fulgurant des établissements privés, plus particulièrement le privé laïc par rapport aux établissements publics. Cette prédominance du privé en milieu urbain s'explique historiquement par les politiques de libéralisation et les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) des années 1990, entraînant une baisse drastique des investissements étatiques au profit des promoteurs privés (I. Ouédraogo, 2018 : p.254). C'est dans ce sens que D. Boly et M. Lange (2022 : p.6) confirment que le secteur public en milieu urbain ne scolarise que 34% de lycéens et collégiens contre 72% en milieu rural. Ce constat est partagé par H. Ouédraogo (2019 : p.152), qui souligne une recrudescence du privé directement liée à un abandon par l'État. Cette situation montre que sans l'existence d'établissements privés, la ville de Ouagadougou enregistrerait le taux d'accès au secondaire le plus bas du pays.

En plus de la disponibilité des établissements publics et privés, il convient de souligner que la qualité de l'offre scolaire est intrinsèquement liée à la présence d'infrastructures de base, dont le manque compromet gravement les conditions de travail pour les enseignants et d'apprentissage pour les élèves. L'analyse de la qualité de l'offre des établissements post primaires et secondaires à Koudougou en lien avec la présence d'électricité, d'eau, de toilette, de dépotoir, de terrain de sport, de clôture de l'établissement et de l'état des murs des classes révèle une qualité faible et moyenne pour la majorité des établissements. Plusieurs auteurs se sont intéressés à la qualité

de l'offre scolaire liée à l'absence d'infrastructure de base. En effet, H Ouédraogo (2019) et P.M.B Ouédraogo (2023 : p.180) ont montré que l'absence de l'eau oblige les élèves à chercher de l'eau dans les concessions voisines ou à en acheter, ce qui perturbe le temps scolaire. Pour ce qui concerne l'hygiène et l'assainissement, I. Ouedraogo (2018 : p.76) évoque l'absence de toilettes dans certains établissements, mais pour d'autres établissements il y a manque d'entretien et de risque sécuritaire majeurs avec des fosses septiques ouvertes. Il souligne que cette insalubrité, couplée à l'absence de systèmes de gestion des déchets (dépotoirs), expose les élèves à des maladies diarrhéiques et cutanées, transformant l'école en un lieu à risque sanitaire.

Conclusion

L'offre scolaire au post primaire et au secondaire dans la commune urbaine de Koudougou se caractérise par une répartition inégale particulièrement marquée. Cette disparité se manifeste par une distribution spatiale déséquilibrée des établissements, caractérisée par leur forte concentration dans les zones centrales au détriment de la périphérie. Cette situation limite l'accessibilité géographique pour une partie importante de la population. A cela s'ajoute la prédominance du secteur privé qui, bien qu'il contribue à combler les insuffisances de l'offre publique, accentue les inégalités sociales en raison des coûts élevés de scolarisation.

Par ailleurs, la qualité de l'offre scolaire demeure contrastée. Si certains établissements présentent des conditions acceptables, une proportion non négligeable reste confrontée à des insuffisances en infrastructures de base, affectant ainsi les conditions d'enseignement et d'apprentissage. Ces inégalités, à

la fois spatiales et qualitatives, traduisent les limites des politiques actuelles en matière de planification et d'investissement éducatif dans un contexte d'urbanisation rapide.

Face à ces constats, il s'avère nécessaire de renforcer l'intervention publique à travers une planification territoriale plus équitable de l'offre éducative, un accroissement des investissements dans les infrastructures scolaires publiques, en particulier dans les zones périphériques, ainsi qu'une régulation plus efficace du secteur privé. La prise en compte des besoins réels des populations dans les politiques éducatives, associée à une amélioration de la qualité des équipements scolaires, constitue une condition essentielle pour garantir un accès équitable à une éducation de qualité pour tous et soutenir durablement le développement urbain de Koudougou.

Références bibliographiques

BAYA Banza et al., 2015. *Inégalités d'accès à l'éducation des enfants et leurs déterminants au Burkina Faso*, Institut national de la statistique et de la démographie : 43 p.

BOLY Dramane, 2017. *Inégalités scolaires au primaire à Ouagadougou dans les années 2000*, Thèse de doctorat. Université Sorbonne, Paris, 339 p.

Commune de Koudougou, 2022. *Plan D'Occupation de Sol de la commune de Koudougou*.

Commune de Koudougou, 2025. *Plan Communal de Développement (PCD) de Koudougou*.

COMPAORE Felix et al. 2003. *La recherche face aux défis de l'éducation au Burkina Faso*. Institut des Sciences des Sociétés (INSS), 33 p.

- GNOUMOU-THIOMBIANO Bilampoa, et KABORE Idrissa, 2017. « Inégalités dans l'éducation au post-primaire au Burkina Faso », *Autrepart* 83(3), pp. 25-49.
- INSD. 2022. *Monographie Du Centre Ouest 5e RGPH*. Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie, 188 p.
- INSD. 2023. *Annuaire statistique 2022 de la région du Centre Ouest*.
- Kaboré, A. 2022. *Rapport final de la recherche sur les pratiques et innovations en matière de classes/passereles dans les six (06) pays membres de la fondation karanta en Afrique de l'Ouest : cas du Burkina Faso*. Institut des Sciences des Sociétés (INSS), 88 p.
- LANGE, Marie-France, 2001. « Les politiques d'éducation dans les pays du Sud », *In Population et développement : les principaux enjeux cinq ans après la Conférence du Caire*, pp. 103-112.
- LANGE Marie-France, et YARO Yacouba, 2003. « L'évolution de l'offre et de la demande d'éducation en Afrique subsaharienne », *In Quatrième Conférence africaine sur la population, UAPS/UEPA*, Tunisie, pp. 8-12.
- MENA/MJFIP/MERSI, 2017. *Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF) 2017–2030*.
- MENAPLN, 2020. *Manuel des normes éducatives Burkina Faso*.
- MESS, 2011. *Manuel des normes scolaires du post primaire et du secondaire*.
- MHU (Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme), 2012. *Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) de la Ville de Koudougou (Horizon 2030)* .
- OUEDRAOGO, Habibou, 2024. « Approche qualitative des Inégalités scolaires au Burkina Faso : perception des acteurs et des bénéficiaires ». *Revue Della/Afrique*, 2024, pp. 143-59.

OUEDRAOGO, Issaka, 2010. *Répartition des infrastructures scolaires du primaire et accès à la scolarisation en milieu urbain en Afrique subsahariennes*, Mémoire de Master, Département de Géographie. Ouaga I.

OUEDRAOGO, Issiaka, 2018. *Inégalités spatiales d'éducation post-primaire et secondaire à Ouagadougou : enjeux de gouvernance et d'aménagement du territoire*, Thèse de doctorat de géographie, Caen, Université de Caen Normandie.

OUEDRAOGO Lucien., et al., 2019. « Disparité spatiale de l'offre éducative dans la ville de koudougou au Burkina Faso » *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou*, N° 08, Volume 3, Décembre 2019, p.107-128

OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald, 2021. « TIC et inégalités scolaires en lycée et en collège au Burkina Faso », *Éthique en éducation et en formation* N°11, 2012, pp. 47-63.

OUEDRAOGO Souleymane, 2012. *Accès à l'enseignement au Burkina Faso : 10 ans de plans d'éducation de base*, Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), 21 p.

PILON, Marc et WAYACK Madeleine Pambé, 2004. *Evolution de l'enseignement secondaire au Burkina Faso de 1960 à 1999*, Université de Ouagadougou-UFR Sciences Humaines, 58 p.

YAOGO Ribamba, Boubakar et DA Dapola Evariste Constant, 2019. « Dynamique urbaine et disparités dans l'accès dans l'enseignement secondaire dans la ville de Ouagadougou (BF) » *revues.acaref*, 2019, pp. 53-69.

Yuill, R.S., 1971. « The Standard Deviational Ellipse; An Updated Tool for Spatial Description ». *Geografiska Annaler: Series B, Human Geography* 53, 28–39.
<https://doi.org/10.1080/04353684.1971.11879353>